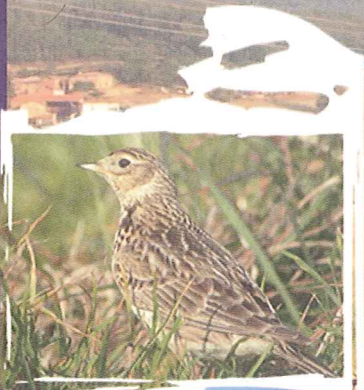


Les Passereaux des prairies



La Loire des Oiseaux



CONSEIL GENERAL
LOIRE
EN RHONE - ALPES



LPO

le Tarier pâtre

LA SENTINELLE

Ce petit insectivore facilement identifiable par son plumage contrasté apprécie les paysages d'élevage extensif. Nous l'observons souvent au sommet d'un buisson, posté en sentinelle et poussant un cri d'alarme rappelant le bruit de pierres qu'on entrechoque. C'est des 4 espèces, celle qui est la moins fortement liée aux espaces cultivés.



la Bergeronnette printanière

GRACIEUSE ET ELANCÉE

Gracieuse et élancée la bergeronnette printanière est fréquemment observée à la recherche d'insectes entre les pattes du bétail. Telle un métronome, elle hoche sans cesse sa queue. Sa dominante jaune tranche avec le gris de son dos et lors des passages de migration, les prairies sont animées par de bien jolis ballets.

l'Alouette des champs

LA TÈRE À CHANTER

Dotée d'une huppe qu'elle dresse lorsqu'elle est en alerte, l'alouette des champs a un plumage de couleur terne qui lui permet de se camoufler dans les labours. Elle chante de manière caractéristique, en vol, très haut dans le ciel, puis elle effectue une redescende en parachute. L'alouette entame ses gammes parfois avant l'aube et, au printemps, c'est l'un des premiers oiseaux que l'on entend.



le Bruant proyer

UN DRÔLE DE CHANT

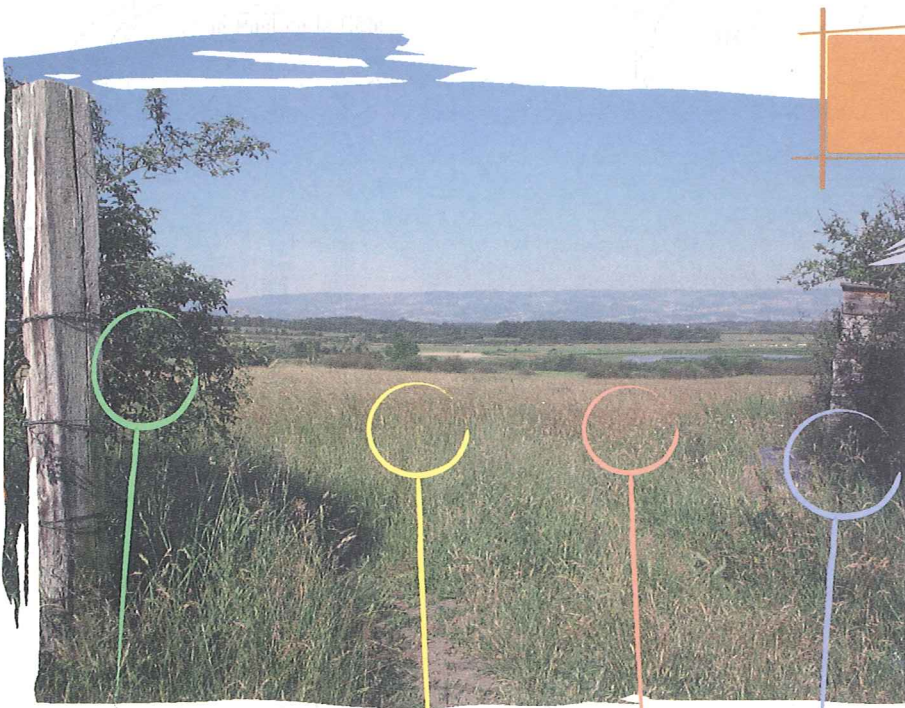
D'aspect rustique avec son gros bec de granivore et ses couleurs ternes, le bruant proyer est un habitant du bocage. En évidence sur le sommet d'un rameau, il égrène inlassablement la même ritournelle rappelant le bruit d'une pièce de monnaie tombant sur un carrelage.



Les Nids au sol

DIFFÉRENTES EXIGENCES

Les 4 espèces n'ont pas les mêmes exigences ; ainsi, l'alouette des champs et la bergeronnette printanière nichent le plus souvent dans les prairies. Le bruant proyer aura tendance à bâtir son nid dans un talus ou au pied d'un buisson ; le tarier pâtre construira à mi-hauteur dans une haie. Leur vulnérabilité est importante entre mars et juillet au moment des travaux agricoles qui détruisent souvent les nids.



Tarier
pâtre

Bergeronnette
printanière

Alouette
des champs

Bruant
proyer

Des Rassemblements à l'intersaison

DES GROUPES DE PLUSIEURS CENTAINES

Dès fin août, des rassemblements d'alouettes et de bruants peuvent avoir lieu. Durant tout l'hiver ces espèces peuvent être observées en train de glaner leur nourriture dans les chaumes. Au printemps, ces bandes d'oiseaux nordiques se mêlent aux premiers oiseaux revenant du sud pour nicher, constituant des groupes atteignant plusieurs centaines d'individus. Les bergeronnettes printanières, de retour d'Afrique après une rude migration, effectuent parfois des haltes en nombre.



Un Voyage vers des contrées plus chaudes

VERS LE SUD DE L'EUROPE

La bergeronnette printanière passe l'hiver au sud du Sahara tandis que le tarier pâtre hiverne dans les régions méditerranéennes. L'alouette des champs et le bruant proyer ont tendance à se déplacer en petits groupes vers le Sud et l'Ouest de l'Europe, à la recherche de milieux agricoles où la nourriture reste encore disponible.



Leurs milieux de prédilection

Ces passereaux sont des indicateurs de pratiques agricoles durables et de milieux diversifiés où alternent les cultures et les zones prairiales. L'alouette des champs et la bergeronnette printanière occupent des zones de polyculture et d'élevage ouvertes, avec, pour cette dernière, une préférence pour les pâturages. Le bruant proyer et le tarier pâtre sont inféodés au bocage. Le premier appréciant la polyculture et le second les pâturages, les prairies de fauches et les landes.



Une Alimentation variée

La bergeronnette printanière et le tarier pâtre consomment des insectes de petite taille et, en hiver, ils gagnent des régions où leurs proies restent disponibles. L'alouette des champs opère un changement radical de régime alimentaire à l'approche de l'hiver délaissant les insectes pour les graines. Le bruant proyer a une base alimentaire végétale à laquelle il rajoute, au printemps, des insectes pour nourrir ses jeunes.

Bergeronnette printanière



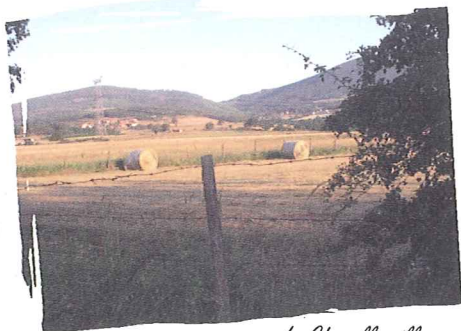
Tarier pâtre femelle



Tarier pâtre mâle



Hopital le Grand



La Chapelle villars



Méthode

INDICE KILOMETRIQUE D'ABONDANCE (IKA)

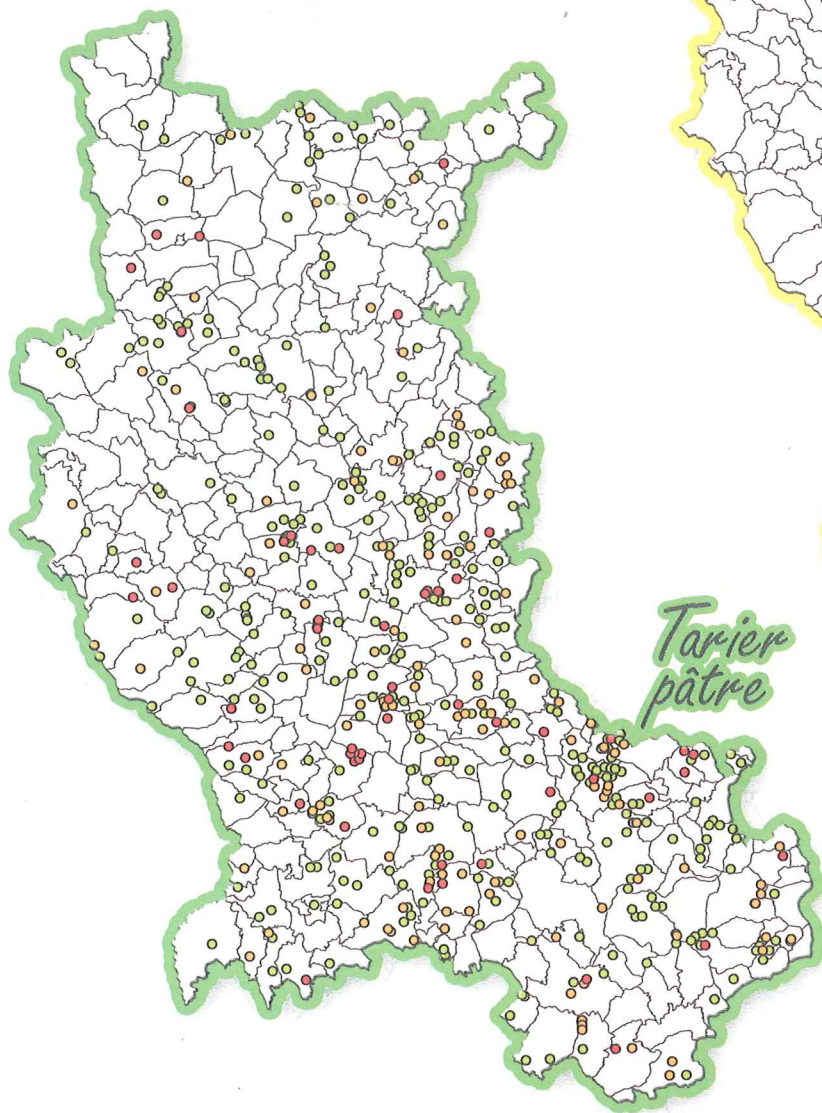
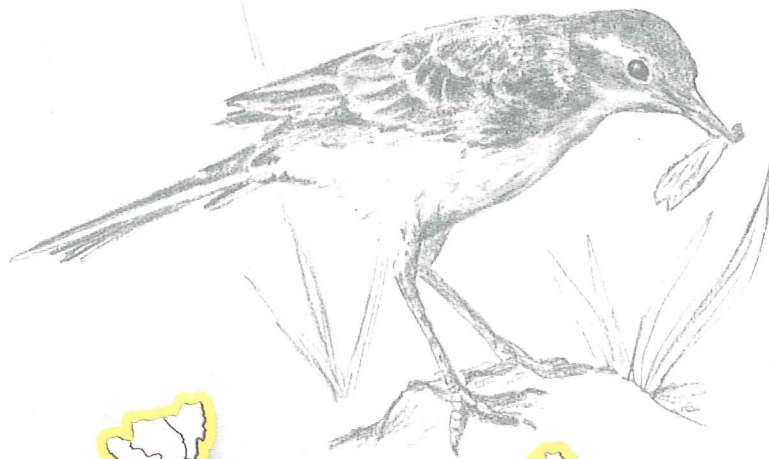
Un inventaire a été effectué selon la méthode des Indices Kilométriques d'Abondance. Elle consiste à répertorier tous les oiseaux vus ou entendus le long d'un itinéraire de 2 à 6 kilomètres. On effectue deux passages durant la saison de reproduction. Pour chaque espèce, on obtient ainsi un nombre de couples par kilomètres.

	Plaine du Forez				Monts du Forez			Monts du Lyonnais		Pilat		Plaine Roannaise		
	Arboux	Boisset les Montrands	Previeux	Hopital le Grand	Boisset Saint Priest	St Maurice en Gurgois	Merle Leignec	St Joseph	Saint Christa Lyonnais en Clarez	St Genest Malfigeau	Chayer	Renaison	Pacaudière	Vaugy
longueur des itinéraires étudiés	2,84 km	4.68 km	6.35 km	3.04 km	3.87 km	3.63 km	2.87 km	3.63 km	2.56 km	2.35 km	3 km	4.38 km	3.23 km	3.04 km
évolution de la surface agricole entre 1980 et 2000	- 6 %	-9 %	-18 %	5 %	-9 %	-26 %	-23 %	-3 %	-3 %	-10 %	0 %	-9 %	-7 %	-13 %
Part de la superficie des différents type de culture														
% superficie toujours en herbe	51 %	47 %	28 %	49%	54%	73%	63%	31%	40%	39%	44%	73%	81%	62%
% de maïs	16 %	11 %	22 %	10 %	8 %	8 %	4 %	8 %	13 %	3 %	13 %	3 %	6 %	6 %
% céréales	10 %	12 %	18 %	9 %	12 %	11 %	16 %	30 %	15 %	8 %	19 %	9 %	7 %	11 %
% jachères	22 %	2 %	4 %	2 %	0 %	0 %	0 %	2 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
% autres cultures	1 %	28 %	28 %	30 %	26 %	8 %	17 %	28 %	32 %	50 %	24 %	15 %	5 %	21 %
Densité de couples par kilomètre														
Alouette des champs	1.41	1.6	1.5	0.82	2.97	3.44	1.74	1.79	2.93	4.26	1.33	4.57	1.55	
Bergeronnette printanière	0.18	0.21	0.79	1.64								0.46	0.31	4.77
Bruant proyer		2.46	0.16	2.47	1.68			2.75			0.33	2.05	0.31	1.81
Tarier Pâtre	1.76	1.28	1.42	2.96	1.42	1.38	1.39	1.38	0.78	1.28	1.67	2.17	0.77	0.66

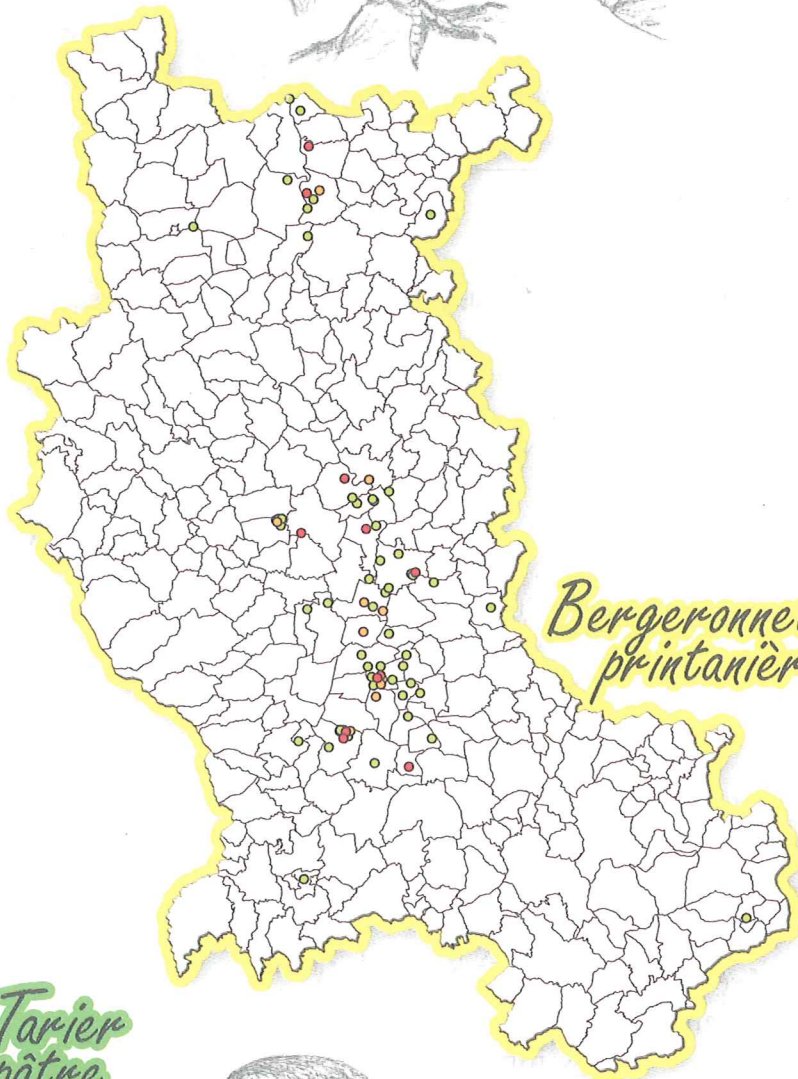
Les Oiseaux des prairies

UNE ETUDE SUR LES 4 ESPÈCES

En 2006, la LPO, soutenue par le Conseil général de la Loire, a dirigé une étude concernant ces 4 espèces de passereaux. Connues pour fréquenter les milieux agricoles, ces espèces ont été suivies de près afin de préciser leur distribution, l'évolution de leur population mais également leur lien avec les pratiques agricoles. Des préconisations de gestion pourront alors être proposées aux acteurs des territoires concernés.



*Tarier
pâtre*



*Bergeronnette
printanière*



Légende

- Reproduction certaine
- Reproduction probable
- Reproduction possible



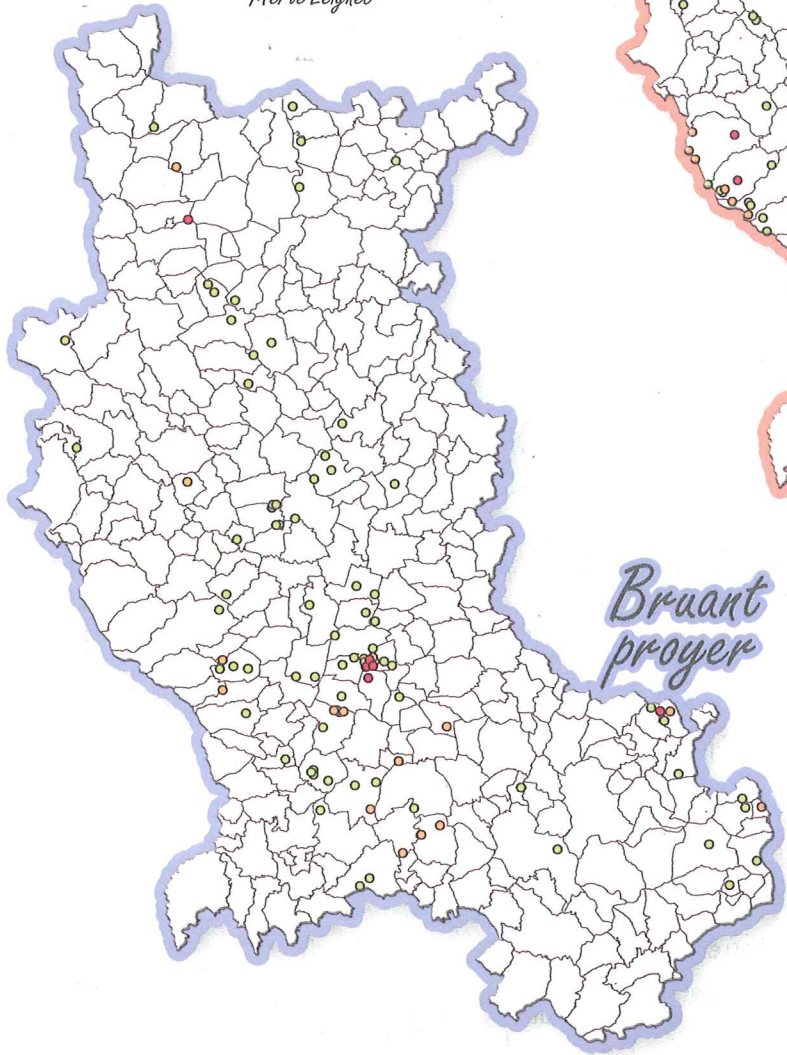
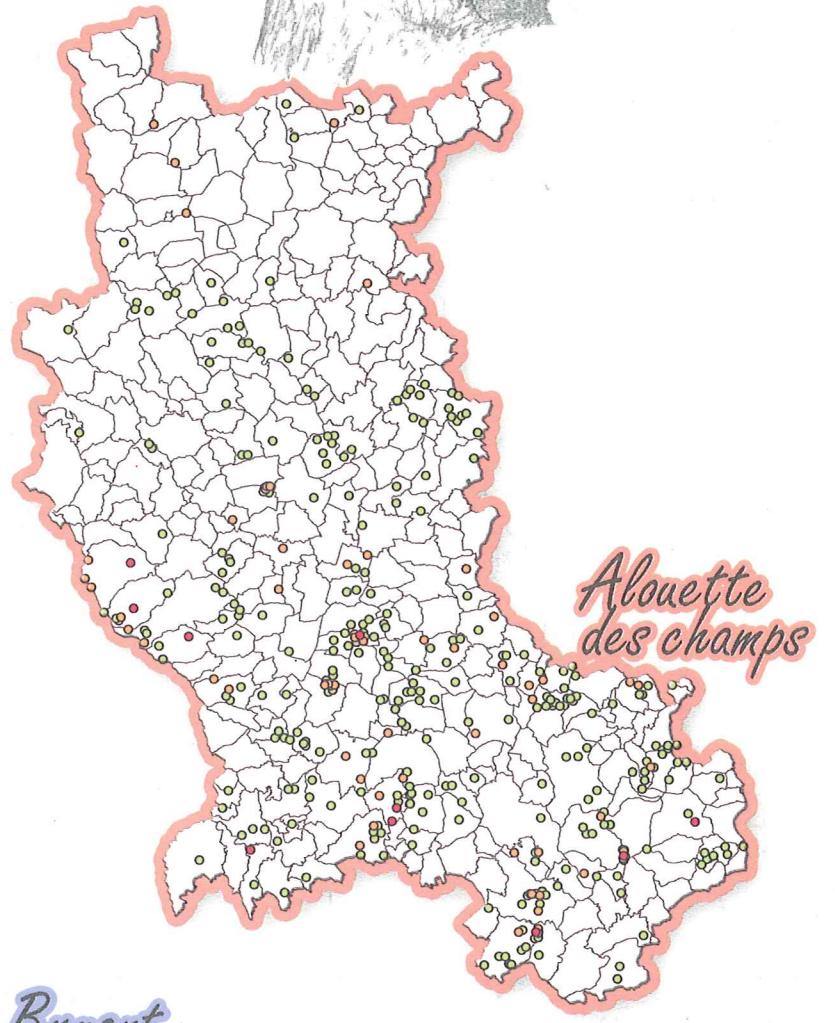
Arthau



Vaugy



Merle Leigné



Un Déclin des effectifs



UNE STABILITÉ PRÉCAIRE

A l'échelle nationale, ces espèces ne semblent pas connaître une évolution similaire. En effet, l'alouette des champs et le bruant proyer ont vu leurs effectifs décroître respectivement de 22% et de 29% entre 1989 et 2005 tandis que le tarier pâtre et la bergeronnette printanière verraient leurs effectifs augmenter de 40% et de 74%. Localement, et aux dires de nombreux observateurs, il n'est pas certain que ces deux espèces se portent mieux. Les principales causes du déclin sont :

- les pertes d'habitats (urbanisation)
 - l'uniformisation des paysages agricoles (monoculture, arrachage des haies)
 - la diminution des ressources alimentaires (usage de produits phytosanitaires sur les cultures, les talus, les fossés...)
 - l'intensification des pratiques (fauche précoce, fertilisation, remembrement...)
- L'alouette des champs est la seule de ces 4 espèces à être chassable dans le département.

Des gestes pour protéger

LE RÔLE DE L'HOMME

Dans le département de la Loire, de nombreux agriculteurs se sont déjà engagés à mettre en place des mesures agri-environnementales. Un catalogue exhaustif de mesures existe et certaines d'entre elles peuvent être particulièrement favorables à ces espèces. La limitation de la fertilisation ainsi que le retard de la fauche permettent aux alouettes des champs et aux bergeronnettes printanières d'assurer leur reproduction. La réduction des traitements phytosanitaires préservera les ressources alimentaires de ces



espèces. Le maintien des haies est favorable au tarier pâtre et au bruant proyer. Le maintien d'un couvert végétal en dehors des périodes de culture est intéressant ; ainsi, le retard du labour laisse les adventices se développer et cela permet au bruant proyer de trouver de la nourriture à l'arrivée des premiers froids. Ces mesures



favorables à la biodiversité, à l'environnement de l'homme et à la santé publique entraînent inévitablement quelques contraintes, compensées par des aides financières.

Pour tout renseignement concernant les mesures agri-environnementales, vous pouvez vous adresser à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Loire au 04 77 81 48 48.

Conseil Général - Direction du Cadre de Vie(DCV)
Hôtel du Département - 2 rue Charles De Gaulle - 42022 Saint Etienne cedex 01- 04 77 48 40 21 - darat@cg42.fr

LPO - Ligue pour la Protection des Oiseaux- délégation Loire
4 rue de la Richelandière 42100 Saint Etienne - 04 77 41 46 90 - loire@lpo.fr



CONSEIL GÉNÉRAL
LOIRE
EN RHÔNE-ALPES